Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 48

Artikel: Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205500

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des gradins tout autour, sur lesquels les juges et les enfants du collège et des écoles prirent place.

Les condamnés, qui ne connaissaient pas encore leur sort furent alors amenés, libres de tous liens et placés au centre; ils confirmèrent leurs aveux, on leur lut leur sentence et ils furent livrés au bourreau, qui les garotta.

Le cortège funèbre se mit en marche pour le lieu patibulaire, suivi de la foule toujours avide de ces sortes de spectacles. Ce qui lui donnait un aspect plus lugubre, c'est la présence des capucins du Landeron, qui vinrent les assister dans leurs derniers moments.

Quant à moi, je retournais au Sablon, d'où nous atteignîmes une éminence. De là, au moyen d'une lunette d'approche, on pouvait voir exécuter ces malheureux.

On dit qu'après chaque exécution, le magistrat jetait aux pieds du bourreau une bourse renfermant son salaire, le prix du sang.

Du reste, il n'était pas mal vu à Neuchâtel; certains bourgeois jouaient aux cartes avec lui dans l'auberge où il se rendait habituellement.

Il était renommé pour ses graisses et ses onguents; on allait de toutes parts le consulter comme chirurgien, et ma foi il paraît qu'il avait la main heureuse. Les gens du Val-de-Ruz ne voulaient pas d'autre médecin et le saluaient d'un « bonjour monsieur le docteur » gros comme le bras.

Le vulgaire croyait qu'il entrait de la graisse humaine dans ses onguents, et le bourreau le laissait croire sans cependant rien affirmer.

Quelques personnes superstitieuses lui demandaient de la corde de pendu. Pour les contenter il leur donnait un bout de corde qui n'avait pendu personne et ne voulait recevoir aucun paiement.

Lorsque quelqu'un réussissait dans toutes ses entreprises, bonnes ou mauvaises, on ne manquait jamais de dire: *Il faut qu'il ait de la corde de pendu dans sa poche.*

Il devait porter son glaive à droite et jamais à gauche.

Parodie

du discours prononcé sur l'échafaud, lors du supplice de Samuel Bauer dit « Paysan », roué vif à Valangin en 1805.

(Ce morceau figure ici comme peinture des mœurs de l'époque.)

Chrétiens, bourreaux et auditeurs de tout ordre, qui êtes ici assemblés pour rendre les derniers devoirs à notre frère Samuel Paysan, en lui cassant les os et en mettant ses tripes en évidence, la sainte et réjouissante cérémonie à laquelle vous assistez, mérite de notre part une attention sentimentale. Oh! qu'il est cruel de se voir étriper tout vif, d'être mangé après sa mort par les oiseaux! Qu'il est cruel d'avoir la justice pour fossoyeurs et le bourreau pour marguillier à son enterrement! Qu'il est cruel de descendre en enfer pour avoir délivré la terre d'un vieux pécheur de cabaretier, qui ne faisait crédit à personne, et d'une femme qui ne valait pas plus qu'une vieille *cibe* après dix ans d'usage! Oh! Dieu qui a créé les montagnes pour y mettre les vaches, Samuel Paysan a correspondu aux vues de ta Providence tant qu'il fut vacher, mais quand il voulut se mettre à vendre des bœufs, il désobéit au Tout-Puissant et se fourvoya, et est tombé dans l'*abime* du château de Valangin! Prenez exemple à cet homme pour planter des choux sans voler le fumier à vos voisins et Dieu vous préservera tous de la roue et des douleurs de rhumatisme, du péché et du rôti brûlé, des tentations et de l'eau de cuve. Amen!

L'épitaphe du gibet.

Le 31 décembre 1830, quelques jeunes gens résolus s'avisèrent de faire disparaître le gibet près de Neuchâtel, et le firent sauter avec de la poudre; le lendemain, jour de l'an, on répandit dans la ville les *vers* suivants:

Plus de gibet, plus de pendus,
Tout cela sent les privilèges.
Pour recouvrer nos droits perdus,
Brisons ces poteaux sacrilèges.
Que feraient les pauvres brigands,
Si responsables de leurs crimes,
De ces coquins d'honnêtes gens
Ils étaient toujours les victimes;
Pour juge nous avons la loi,
Et pour bourreau la conscience;
Pour gendarme la bonne foi
Et la geole pour potence,
Acceptez bons neuchâtelois
Ce premier don comme une étrenne.
Nous briserons une autre fois
Quelqu'autre anneau de votre chaine.

Elle s'y connaît. — Chez le marchand de tableaux:

— Tenez, madame, un exemple du talent de ce peintre: un jour il peignit au plafond de sa chambre une toile d'araignée si parfaite que la domestique empoigna son balai pour l'enlever...

— Possible qu'il y ait des peintres de cette force, mais une domestique comme celle-là... jamais!

Un signe. — Le juge à l'agent de police:

— A quoi avez-vous remarqué que ce chauffeur avait trop bu?

— Il voulait abreuver son automobile à la fontaine de la Palud!

Le phare des vignes. — Le père Bedeau est un ivrogne possesseur d'un nez rutilant dont on lui fait compliment:

— Un vrai phare! lui dit-on.

— Oui, monsieur, un phare, pour indiquer qu'il ne passe pas beaucoup d'eau dessous.

LE CHAT DE LAUSANNE

De vieux manuscrits, conservés à Paris, contiennent un roman du XIIe siècle, intitulé: *Artus*, qui fut aussi imprimé en 1488. On y trouve, entre autres, la légende suivante:

Jadis, au temps de l'Ascension, un pauvre pêcheur s'arrêta devant le lac voisin de Lausanne. Quand il eut préparé ses engins, il promit à Notre-Seigneur, en jetant ses filets, de lui donner le premier poisson qu'il prendrait. Il jeta, tira du lac un grand brochet qui valait bien vingt sous. — Oh! se dit-il, le Seigneur Dieu ne tient pas au premier poisson. Je lui donnerai le second.

Il rejeta ses filets, pêcha un second poisson, plus grand et bien plus rare. — Dieu, dit-il, s'est passé du premier; il peut attendre le troisième.

Notre homme renouvelle ses appâts, rejette ses filets, et cette fois il tire un petit chat plus noir que mûre. — Ce n'est pas encore là, dit-il, un don pour le Seigneur Dieu; gardons-le; il mangera les rats et les souris de mon logis.

Et sans plus songer à son vœu, il emporta le chat dans sa maison et le nourrit si bien, qu'en moins d'un jour la bête ayant atteint une taille extraordinaire, l'étrangla, lui, sa femme et ses enfants, puis s'enfuit vers la montagne qui s'élevait au delà du lac.

Là était son repaire, d'où il sortait chaque jour pour attaquer et dévorer ceux qui l'approchaient; la campagne en devint déserte. Sur le conseil de Merlin, l'illustre roi Artus se rendit à l'endroit où se tenait cet affreux démon vomi par l'enfer, et après une lutte terrible lui arracha la vie.

*

Un autre passage du même roman mentionne aussi cette histoire:

« Le roi Artus, dit-il, chassa le démon qui, sous la forme d'un chat noir, gardait le pont de Lausanne. »

Le romancier s'imagine donc que le pêcheur demeurait en Savoie, et que le démon traversa le lac pour se fixer à Lausanne.

Il est probable que cette légende doit son origine aux anciens pêcheurs du lac Léman, qui, au XIIe siècle, était nommé « Lacus lausannensis », et peut-être a-t-elle laissé des traces dans les traditions du pays.

Si quelque savant qui s'occupe de légendes populaires savait nous renseigner sur ce qui en reste parmi les riverains du lac, il serait bien inspiré en en informant notre journal.

Voix du passé.

On entend parfois
Une douce voix
Mineure
Qui murmure là,
Aux abords de la
Demeure
Veuve d'habitants...
C'est le bon vieux temps
Qui pleure...
Et dans la maison
— Antique prison —
S'achève
Plus d'un souvenir;
Et comme un soupir
S'élève,
Plainte de jouet,
Ou... le vieux rouet
Qui rêve...
Le gite endormi
Que mainte fourmi
Arpente
A dans sa candeur
Certaine grandeur
Ambiante,
Un reflet des cieux...
C'est l'âme des vieux
Qui chante...

28 octobre 1908. L. Massard.

La cuisse. — Deux Savoyards s'offrent une ripaille en mangeant un poulet entier. L'un d'eux découpe avec furie. Mais... maladresse, une cuisse tombe non loin du chien de la maison.

— Ah! bougre, s'écria-t-il, le chien va emporter ma cuisse.

— Que non, répond l'autre, j'ai le pied dessus!

Etrange! — La femme n'est heureuse que lorsqu'elle peut mettre ses pieds dans des chaussures trop petites et sa tête dans un chapeau trop grand.

Aveux. — Un mari est toujours inquiet, quelque pure que soit sa conscience, quand sa femme lui apprend qu'il a rêvé tout haut et refuse de lui répéter ce qu'il a dit.

Théâtre. — Spectacles de la semaine:

Dimanche 29 novembre, en matinée: *La femme nue*, pièce en 4 actes, de Henry Bataille. — En soirée: *Gigolette*, drame en 5 actes et 7 tableaux, de Pierre de Courcelle et Edmond Tarbé.

Mardi 1er décembre: Dernière représentation en semaine de *Cyrano de Bergerac*, de Edmond Rostand.

Jeudi 3 décembre: *Un divorce*, comédie en 4 actes, de Paul Bourget.

Voilà, certes, une série de spectacles de choix, donc autant de salles combles. Notre scène lausannoise voit sa vogue aller grandissant, et cela s'explique.

Kursaal. — Les matinées du dimanche sont devenues à la mode au Kursaal. On y voit de plus en plus des enfants et des jeunes filles avec leurs parents. C'est dire assez que les spectacles en sont irréprochables. La modicité du prix des places est aussi très appréciée.

Voici le programme de demain, dimanche, le même d'ailleurs que le soir. Adieux du bel artiste Gyp. Débuts des Verleyos, cyclistes sur fil de fer; Gosset, un amusant comique de la Scala de Paris; Gaston Dumestre, le poète chansonnier; au Cinéma: le Zeppelin en route et au repos, avec une dizaine de vues nouvelles. La matinée finit toujours à cinq heures.

Lumen. — On applaudit beaucoup les nouveautés que le théâtre Lumen offre à ses habitués. Certaines pièces comme les martyrs de la Pologne, le fou de la falaise, etc., sont bien pour satisfaire les plus difficiles. Un grand nombre d'autres vues accompagnent les principales scènes du programme.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gygax, fabricant, Bleienbach.* Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.